

## Création d'une voie bus – Ancien Pont de la Rivière Saint-Etienne

La Région a réalisé l'aménagement d'une voie réservée aux bus au niveau de l'Ancien Pont de la Rivière Saint-Etienne, aménagement s'inscrivant dans le cadre du programme Trans Eco Express dont l'objectif principal est l'amélioration des conditions de circulation des transports en commun.

### Descriptif de l'aménagement

Outre les raccordements du nouveau pont, les travaux d'aménagements relevant du Trans Eco Express ont consisté en la construction d'un ouvrage – voie réservée aux transports en commun (TCSP) – ayant pour objet la continuité d'une liaison en transports en commun entre Saint-Louis et Saint-Pierre en passant sous la RN1.

Les aménagements spécifiques sur l'ancien pont ont alors essentiellement porté sur :

- une voie de trafic sens Saint-Pierre / Saint-Denis ;
- une voie pour les cycles
- une voie de TCSP sens Saint-Louis / Saint-Pierre permettant aux bus de rejoindre la RN1 via une bretelle d'insertion. Il est prévu dans un second temps de prolonger cette voie de TCSP à travers la ZAC Pierrefonds Aérodrôme pour rejoindre Saint-Pierre

La mise en service de ce nouvel ouvrage s'est faite en fin d'année 2013.





Montant des investissements travaux: 12,89 M€  
60 % fonds européens FEDER – 40 % Région Réunion